

OBJET:      ORGANE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

L'ORGANE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SE RÉUNIRA AU CENTRE WILLIAM RAPPARD LE MERCREDI 17 JUIN 2015 À 15 HEURES POUR EXAMINER LE POINT SUIVANT:

1.   ÉTATS-UNIS – CERTAINES PRESCRIPTIONS EN MATIÈRE D'ÉTIQUETAGE INDIQUANT LE PAYS D'ORIGINE (EPO)

    A.   RECOURS DU CANADA À L'ARTICLE 22:2 DU MÉMORANDUM D'ACCORD (WT/DS384/35)

    B.   RECOURS DU MEXIQUE À L'ARTICLE 22:2 DU MÉMORANDUM D'ACCORD (WT/DS386/34)

LES MEMBRES DE L'OMC ET LES GOUVERNEMENTS AYANT LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DES ORGANES DE L'OMC SONT PRIÉS DE COMMUNIQUER DÈS QUE POSSIBLE AU SECRÉTARIAT LES NOMS DE LEURS REPRÉSENTANTS.

ROBERTO AZEVÊDO